

Edito : La «*transformation de la voie professionnelle*» : un grand bond en arrière au service de l'entreprise

Ce que le gouvernement appelle « transformation de la voie professionnelle » n'est qu'un élément du vaste chantier destiné à refonder complètement, à la fois notre système éducatif et celui de la formation professionnelle. Elle a pour objectif de poursuivre la casse de l'enseignement professionnel sous statut scolaire. Les nouvelles grilles horaires en diminuant drastiquement les heures d'enseignement disciplinaire tant dans les matières générales que professionnelles, appauvrissent les contenus de formation. L'introduction de la co-intervention et du chef-d'œuvre consacre la vision utilitariste du français et des maths. Cette réforme réduit les réelles possibilités, déjà bien insuffisantes, de poursuite d'études de nos bachelier·ères et de leur réussite dans le supérieur. L'explosion des heures d'accompagnement personnalisé contribue à l'individualisation des parcours au détriment du groupe classe.

Diktat du patronat

La refonte des programmes consiste pour l'essentiel à réduire la culture générale de nos élèves pour donner davantage de place à la culture de l'entreprise. Il s'agit aussi et surtout de mettre en place des programmes adaptés au nouveau mode d'évaluation des savoirs et savoir-faire, les fameuses compétences, qui vont bientôt remplacer les unités constitutives de nos diplômes dans les référentiels. C'est l'instrument de la casse des diplômes qui se met en place. Le BEP a été rayé des diplômes et le DI (Diplôme Intermédiaire) est devenu une attestation délivrée par le rectorat.

La mise en place des familles de métiers confirme la volonté de laminier la voie professionnelle en regroupant en seconde différentes spécialités sous couvert de compétences communes génériques et incertaines. Ce regroupement d'élèves par section permet la réduction du nombre de postes, mais aussi la désécialisation du diplôme et par ce fait, la déqualification de son·sa lauréat·e.

Les formations par apprentissage ne sont pas concernées par cette mesure. Largement soutenu par le gouvernement, l'apprentissage se développe dans les EPLE par la mixité des publics. Cette mixité conduit à l'annualisation de nos services et fragilise le statut.

Cette réforme, qui accélère la perte de sens du métier d'enseignant·e, fait aussi partie d'un ensemble de réformes renforçant un système scolaire basé sur le tri et la sélection. Elle vise à réduire toujours plus le coût du travail en attaquant la qualification et sa reconnaissance dans l'emploi, avec un glissement de plus en plus perceptible de l'exercice d'un métier vers l'occupation d'un emploi. Le gouvernement répond ainsi au diktat du patronat qui souhaite la précarisation et l'individualisation la plus complète des salarié·es.

La CGT Educ'Action a un projet d'école à opposer aux logiques actuelles, une autre École qui permette à chacun·e d'accéder à une culture la plus émancipatrice possible. La CGT Éduc'action revendique un plan d'urgence pour la voie professionnelle : l'abandon de la co-intervention et le retour des enseignements disciplinaires, la suppression du chef-d'œuvre, l'annulation des familles de métiers en 2^{nde}, des moyens pour dédoubler (notamment en 3^{PM} et Term), l'utilisation des heures d'AP pour l'enseignement disciplinaire (l'orientation doit rester l'apanage des PsyEN dont c'est le métier !), la titularisation immédiate de tou·tes les contractuel·les, un seuil maximal de 20 élèves par classe en Bac pro et 12 en CAP, la non mixité des publics dans les classe.